

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois-illegitimes-des-actes-de-profanation-des/article/pour-demander-le-respect-de-la-liberte-d-aller-a-la-messe>

Pour demander le respect de la liberté d'aller à la messe

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -



Date de mise en ligne : jeudi 19 novembre 2020

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Pour demander le respect de la liberté d'aller à la messe

Cette lettre officielle de demande de rendez-vous a été déposée ce matin, le 18 novembre 2020 à l'Élysée.

A Paris, le 18 novembre 2020

Objet : Demande officielle de rendez-vous au nom de tous les signataires

Monsieur le Président de la République,«

Jeudi 29 octobre, nous avons lancé une pétition pour demander le respect de la liberté d'aller à la messe. Ce jour-là, trois catholiques français étaient assassinés dans leur église à Nice. Notre demande s'inscrivait dans cette épreuve difficile à vivre pour la France, et plus particulièrement pour les catholiques français. La possibilité de participer à la messe en communauté est une nécessité pour nous, surtout en ces temps de crise sanitaire. La messe est un ressourcement indispensable, un soutien irremplaçable. Notre demande est simple, Monsieur le Président : laissez-nous la messe.

La liberté de culte est un fondement de notre République Française. Vous le rappeliez vous-même lors de votre prise de parole à propos de l'attentat : « La Nation toute entière se tient à leurs côtés et se tiendra pour que la religion puisse continuer de s'exercer librement dans notre pays, car notre pays sait cela. Ce sont nos valeurs, que chacun puisse croire ou ne pas croire, mais que chaque religion puisse s'exercer ».

Notre pétition a recueilli à ce jour 106 032 signatures. Ce sont donc plus de 100 000 Français qui soutiennent la liberté d'aller à la messe. Bien conscients des enjeux sanitaires, nous demandons une adaptation du protocole et non une interdiction des messes, et ce, depuis fin octobre. Le référé-liberté que nous avons déposé début novembre allait aussi dans ce sens.

Aujourd'hui, les signes de mépris adressés par votre gouvernement ont laissé les catholiques désemparés. Les déclarations de votre ministre de l'Intérieur vendredi matin menaçant d'amendes les catholiques qui participeraient à des rassemblements autorisés, l'absence de déclaration de Monsieur le Premier Ministre après la « concertation » de lundi, ou encore l'interdiction d'un rassemblement dimanche soir à Saint Sulpice alors que les rassemblements partout en France se sont bien déroulés, ont renforcé ce sentiment. Nous vous demandons aujourd'hui d'écouter notre voix, la voix de plus de 100 000 personnes qui sollicitent la possibilité d'exercer leur culte, dans une bonne intelligence du respect des gestes sanitaires. Nous souhaitons porter leur voix lors d'un entretien avec vous.

Pour demander le respect de la liberté d'aller à la messe

Monsieur le Président, écoutez le cri du coeur des catholiques français, qui demandent simplement la possibilité de se réunir une heure par semaine dans leur église. Laissez-leur cette flamme d'espérance, cette lueur d'espoir qui leur donne le courage de continuer à se battre aux côtés de leur frères français pour lutter contre l'épidémie actuelle. Monsieur le président, laissez-nous prier... »

L'association Pour la Messe